



## Boisset-lès-Montrond

### AU SOMMAIRE :

- Le mot de l'Adjoint
- Etat Civil
- PV conseils municipaux
- Au fil des dossiers
- Les associations

### Horaires d'ouverture de la mairie au public :

Lundi : 16h30 -18h30

Judi : 16h30 -18:30

Vendredi : 10h-12h

### Vous pouvez rencontrer les élus sur rendez-vous :

Claudine COURT :

Lundi et jeudi de 16h30 à 18h30

René HRYNIOW :

Vendredi de 10h à 12h

### Horaires de la bibliothèque (gratuite)

Lundi et vendredi de 16h30 à 18h

Mercredi et samedi de 11h à 12h

### Avocat en mairie

Permanence de consultation gratuite  
les vendredis matin sur rendez-vous

La prise de rendez-vous se fait à la  
mairie.

### Horaires de la déchetterie de Montrond les Bains

Lundi : de 14h00 à 17h30

Mardi au vendredi :

de 8h30 à 12h00 et de 14h à 17h30

Samedi : de 8h00 à 19h00

Dimanche : 10h00 à 12h00

Les déchetteries sont fermées les  
jours fériés

### Mairie de Boisset-lès-Montrond

1 Place de l'église 42210 Boisset-lès-Montrond

Tél. : 04 77 54 40 16

Courriel : [mairie.boisset42@wanadoo.fr](mailto:mairie.boisset42@wanadoo.fr)

"

Sites de la mairie :

 [www.boisset-les-montrond.com](http://www.boisset-les-montrond.com)

Mairie de Boisset-lès-Montrond

Site de Loire Forez Agglomération:

[www.loireforez.fr](http://www.loireforez.fr)

### Mot de l'Adjoint :

Bonjour à tous,

La commune a œuvré cette fin d'année sur la remise à niveau des équipements de sécurité des bâtiments communaux, particulièrement la salle des fêtes et la salle des sports.

Le coût de ces rénovations était important mais nécessaire.

Je suis également très satisfait de pouvoir annoncer que le problème des douches a enfin été réglé à la salle des sports après de gros investissements.

Un travail de rénovation de la toiture et d'évacuation des eaux pluviales a été réalisé sur les bâtiments de l'école. Nous avons également poursuivi notre politique de remplacement des éclairages de bâtiments par de nouveaux produits type "LED". Cette politique va se poursuivre tout au long de l'année.

La commune, suite à une demande du CJS, va investir dans un nouveau panneau d'affichage des résultats à la salle des sports, une option sera prise en charge par le CJS.

Concernant le sujet environnemental, vous avez sans doute remarqué que nous avons fait un test de jachère fleurie le long de la salle des sports, les avantages sont les suivants :

- ❖ pas de déchets verts
- ❖ un apport essentiel pour les insectes pollinisateurs
- ❖ un ensemencement naturel
- ❖ pas d'arrosage.

Nous allons continuer cette politique avec une jachère fleurie parking du lavoir.

Nous œuvrons toujours sur le projet d'un commerce multiservice à côté de la bibliothèque malgré la complexité du dossier.

Concernant la voie verte, la première tranche de travaux du pont de Montrond jusqu'à la gare du Cerizet devrait commencer courant avril.

Dans les projets de chemins, nous avons commencé à réhabiliter une voirie communale à l'abandon derrière France Bois Imprégnés qui permettra à terme de rejoindre en mode doux Montrond les Bains à l'aire de covoiturage. Ce projet s'inscrit également dans l'esprit de la voie verte afin que demain nous puissions bénéficier d'accès rapides et non polluants à différents lieux et services.

Je vous remercie de votre attention et vous souhaite un agréable printemps à tous

**Gilles PERRONNET**

### NAISSANCE

Félicitations aux parents de :

Margaux, Anna, Victoria ARNOULD, née le 7 décembre 2024

Nessma EL HAJJAM, née le 24 décembre 2024

Andréa VARIGNIER, né le 2 janvier 2025

Mayan BOUOUDEN KHALDI, né le 26 février 2025

### DÉCÈS

Nos sincères condoléances à la famille de :

Madame BERTHET Madeleine née GUILLIEN, décédée à l'âge de 94 ans, le 12 mars.

Monsieur Claude DEAL, décédé à l'âge de 97 ans, le 6 janvier

### NOS PROCHAINS RENDEZ-VOUS

La Commémoration de la Victoire du 8 mai 1945 aura lieu à Boisset lès Montrond à 11H00.

## PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL du lundi 16 décembre 2024 à 18h30

**Cimetière** : le conseil municipal vote à l'unanimité les propositions de reprises de concessions.

**Mise à disposition du personnel communal pour l'entretien des voiries communautaires** : en 2024 la commune a réalisé des travaux divers de voiries pour le compte de Loire Forez agglomération pour 1 279 €.

**Convention PEDT 2025-2027** : le Projet Educatif de Territoire, labellisé, « Plan mercredi en 2018 », arrive à échéance le 31 décembre 2024. Il sera renouvelé pour la période 2025-2027.

**Mouvement du personnel** : procédure d'engagement pour retraite/invalidité et nomination d'une stagiaire au poste de secrétaire de mairie.

**Subventions exceptionnelles** : le conseil attribue :

- au CJS, section Chorale, une subvention exceptionnelle de 200 € pour le spectacle au repas des Aînés.
- une subvention exceptionnelle de 200 € est versée au CCAS de Craintilleux pour le don de tables pour notre salle du conseil.

La mairie prendra en charge, les fluides, l'eau et l'électricité du propriétaire du cirque mais n'attribue pas de subvention au Sou des Ecoles pour ce projet.

**Tarifs communaux 2025** :

**CIMETIERE** :

- concession : 30 ans 150€/m<sup>2</sup>, 15 ans 90€/m<sup>2</sup>.
- columbarium : 15 ans : 450€, et jardin du souvenir : 65€.

**SALLE DES FETES** tarif inchangé, indiqué sur le site de la mairie.

**MAIRIE** : tarif inchangé.

**Point financier** : restes à réaliser 190 522€ de dépenses et 459 452€ de recettes d'investissements.

**Demande de subventions au Département** en vue de financer divers travaux.

**Questions diverses** : vœux et bulletin.

## PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL du lundi 17 février 2025 à 18h30

**Vente de la petite gare** à « Bâtir et Loger » à 25 000€ pour créer trois logements ainsi qu'un local pour services à la personne.

**Nomination d'un représentant du personnel au CNAS** (Centre National d'Action Sociale) : la secrétaire de mairie

La commune a un contrat incluant le versement de cotisations pour les agents titulaires et retraités.

Ce droit donné aux agents n'est pas obligatoire. Il est décidé de ne plus cotiser pour les retraités.

**Subvention exceptionnelle au Sou des écoles** : versement de 383 € pour dépenses de chauffage.

**Question diverse** : Acquisition tondeuse : coût 27 000€.

Constat : notre agent technique est en absence thérapeutique à 50% jusqu'au 31 mai 2025. Nous serons dans l'obligation de le remplacer, soit par une entreprise, soit par une mutualisation avec une autre commune.

Surfaces à tondre :

- 5 000 m<sup>2</sup> : tonte toutes les deux semaines sur 5 mois
- 28 000 m<sup>2</sup> deux fois par an : canal

Le conseil demande les devis nécessaires pour la mise en place, soit de la mutualisation, soit d'un contrat avec une entreprise.

La décision sera prise en commission budget, nous prendrons position à ce moment-là.

## AU FIL DES DOSSIERS

### Cérémonie des vœux et commémoration du 11 mars :

Cérémonie des vœux de la Municipalité le 15 janvier 2025 à la salle des Fêtes.

Intervention surprise du collectif X sur le permis de construire, animé par un groupe d'étudiants en urbanisme.



## Commémoration du 11 mars



Cérémonie de la fin de la guerre d'Algérie du 19 mars 1962  
En mémoire et comme chaque année, une cérémonie a eu lieu dimanche 16 mars sur la commune de Chalain le Comtal en présence d'élus, d'anciens combattants et d'habitants.  
Ce conflit a malheureusement fait de nombreuses victimes civiles et militaires parmi notre contingent et les collatéraux, « Pieds Noirs », Harkis et Algériens.

## Voiries et espaces verts :



- Nettoyage des accotements des fossés et broyage le long du Canal entre la place du Lavoir et le Cerizet.  
Travaux réalisés par l'entreprise DUBOEUF le 10 mars.
- Entretien des fossés et espaces verts : plusieurs entreprises ont été sollicitées pour suppléer aux indisponibilités de notre agent technique et du matériel non renouvelé.
- Début des travaux d'aménagement des accotements sur La RD 105 « Route du canal » par l'entreprise GOURGAUD, le 11 mars.
- Balayage de la route départementale et de certaines voies communales par les carrières de la Loire le 26 mars.

## Éclairage public :



### L'éclairage de la commune en quelques chiffres ...

	En 2014	En 2024
Nombre de points lumineux bordant les voies publiques (Hors mise en valeur et éclairage sportif)	171 soit 1 candélabre pour 6,8 habitants (1 157 hab.)	168 (- 2%) soit 1 candélabre pour 7,2 habitants (1 214 hab.)
Nombre de lampes vapeur de mercure	2	0
Nombre de leds	0	168 (100% du parc)
Puissance souscrite (en kVA)	17,6	9,6 après régularisation (-45%)
Consommation annuelle (en kWh) Equivalence française : 1 kWh = 0,09 kg de Co2	94 832 kWh = 8,5 tonnes de CO2	15 000 kWh (-84%) = 1,4 tonnes de CO2 <i>* Estimation après travaux</i>
Facture de fonctionnement payé par Loire Forez (maintenance + énergie)	14 925 € <i>Attribution de compensation : 2 704 €</i>	7 331 € (-51%) <i>* hausse du prix du kWh de 300% entre 2014 et 2023</i>
Cout de fonctionnement moyen d'un candélabre	12,9 € par habitant 87,2 € par candélabre	6 € par habitant 43,6 € par candélabre

Sous maîtrise d'œuvre de Loire Forez agglomération et avec le soutien du SIEL.

Nous nous étions engagés à moderniser notre éclairage public par des dispositifs LED ; c'est chose faite depuis ce printemps. Toute la commune est couverte par un éclairage moins énergivore

Cf : tableau ci-contre.

## Ordures ménagères :

Procédure pour le remplacement des poubelles.

Nous vous invitons à vous signaler au plus tôt par mail ([mairie.boisset42@wanadoo.fr](mailto:mairie.boisset42@wanadoo.fr)) si vous n'avez toujours pas votre bac pucé .



Nous pourrions alors envoyer à Loire Forez agglomération la liste des bacs identifiés afin de les affectés aux logements correspondants . La livraison pourra, au choix :

- s'effectuer uniquement en lien avec les agents de Loire Forez agglomération qui réceptionneront les bacs étiquetés et pourront directement les livrer aux habitants concernés.
- se faire au cours d'une permanence (organisée par LFa) afin de permettre aux habitants de la commune de venir récupérer leur nouveau bac et de ramener l'ancien s'ils ne souhaitent pas le réutiliser. Les bacs restants seront ensuite confiés à la commune.

Une permanence pourrait être mise en place dans la commune. Vous avez également la possibilité de le retirer sans rendez-vous du mardi au vendredi de 8h30 à 12h30 au 8 Bd Duguet à SAVIGNEUX.

## Bibliothèque

La bibliothèque de Boisset fait partie d'un réseau : « Copernic » géré par Loire Forez Agglomération. A l'intérieur de ce réseau il y a deux médiathèques, dites de réseau, gérées par des salarié-e-s, une à Montbrison et l'autre à St-Rambert.

Le mot « réseau » implique que les livres circulent dans presque toutes les bibliothèques de la communauté d'agglomération, gérées pour la plupart d'entre elles, par des bénévoles. De ce fait, vous pouvez réserver des livres dans toutes ces bibliothèques. Ces livres arrivent à Boisset, tous les quinze jours, par l'intermédiaire d'une navette. Navette qu'il faut traiter pour envoyer les livres réservés à Boisset par d'autres bibliothèques et qu'il faut réceptionner pour avertir les lecteurs boissetaires que leurs livres sont arrivés.

D'où proviennent les livres ?

1. La bibliothèque reçoit un budget annuel de Loire Forez agglomération, selon le nombre d'habitants, pour acheter des livres neufs qu'il faut cataloguer, répertorier, couvrir, ranger.
2. La Médiathèque de la Loire, MDL, prête un fond de 600 livres renouvelables tous les six mois. Deux fois par an, il faut sortir 600 livres des rayons, aller à la MDL, à Montbrison, choisir 600 livres qu'il faut ranger dans les rayons .

Le réseau ne peut fonctionner que par informatique. Cela demande donc aux bénévoles un travail permanent de formation, de remise à niveau, surtout quand les deux fournisseurs de livres changent de logiciel en même temps. Actuellement une équipe de onze bénévoles travaille à la bibliothèque. Le verbe « travailler » n'est pas trop fort ! Ce qui devrait être un plaisir devient parfois une contrainte quand il faut faire face aux problèmes informatiques et parfois un malaise quand il faut supporter la mauvaise humeur des adhérents.

**C'est pourquoi nous demandons compréhension et indulgence à nos adhérents quand nous sommes confrontées au cours d'une permanence à certaines difficultés qui sont vite résolues par la suite.**

PS : Pour des raisons d'hygiène et de sécurité, les animaux ne sont pas admis à la bibliothèque. Merci

Les bénévoles de la bibliothèque

## LE MONDE ASSOCIATIF

### Club Amitié Loisirs

À la suite de l'assemblée générale du 14 janvier 2025, un nouveau président a été élu :

Jacques ROMANO, succédant à Marc GRANGE.

Voici les activités à venir :

Mardi 13 mai : loto - Mardi 3 juin : goûter surprise - Mardi 1er juillet : repas de clôture par un traiteur



### Le Sou des Écoles

En cette fin février vient de se clôturer le gros projet de l'année que le Sou des Écoles a porté avec l'équipe enseignante et avec le soutien de la mairie : le projet cirque.

Après 2 semaines de préparation, les élèves ont pu présenter à leurs camarades et à leurs proches des numéros de cirque sous un vrai chapiteau ! Une belle réussite qui, nous l'espérons a su ravir les écoliers et leurs proches.

Le Sou des Écoles tient à remercier l'ensemble de l'équipe enseignante qui a eu à cœur de faire en sorte que ce projet cirque voit le jour et soit une belle réussite. Le Sou des écoles remercie également l'équipe municipale qui a validé l'octroi d'une subvention ainsi que le financement de l'électricité et de l'eau pour le campement des artistes du cirque. Enfin l'équipe remercie également la scierie « France Bois Imprégnés » qui a fait don de copeaux de bois permettant de rendre le terrain plus praticable pendant les deux semaines d'entraînement.

Le Sou des Écoles a poursuivi son action avec le carnaval, sur le thème de la piraterie !

Afin de pouvoir financer d'autres projets pour les enfants, l'action du Sou des écoles se poursuit et nous vous invitons à noter que la brocante aura lieu dimanche 6 juillet.

Le Sou des Écoles propose également à la location tables, bancs, sono...Les machines à popcorn et barbe à papa (avec ou sans le sucre et les accessoires) que vous avez pu voir lors du cirque et du carnaval sont disponibles à la location au prix de 20€ la journée. N'hésitez pas à joindre Christophe pour plus de renseignements au 0672084961.

### F.C.B.C – Foot

Les championnats par catégorie sont bien entamés, les seniors tireront le rideau le 11 mai en espérant leur maintien dans la Poule de D3.

Les critères tirent leur épingle du jeu et sont en course pour la montée avec une 2ème place où la saison s'achèvera le 24 mai prochain. Côté L2F et le groupement jeunes, tout se passe très bien et nos petits licenciés catégories U6 à U13 s'en donnent à cœur joie. Les U15 et U18 sont qualifiés pour les quarts de finale de la coupe de la Loire (week-end de Pâques), cela montre tous les progrès accomplis.

Rappel des manifestations à venir , toutes au stade municipal de BOISSET.

- Samedi 17 mai à partir de 8h00 : tripes en matinée suivies du jambon à la broche à 12h30.

Réservation obligatoire au 06.14.13.15.55 (Yvan/Président) pour l'un ou l'autre ou les deux repas.

- Vendredi 30 mai en semi-nocturne 18h30 : concours de pétanque.

- Samedi 14 juin tournoi jeunes U7/U9 sous réserve du nombre d'équipes inscrites.